



LES CRETES DU MORTAINAIS
« LES MONTAGNES DE LA BAIE »
DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026



Renseignements et inscriptions
02 33 55 34 30 – manche@ffrandonnee.fr – www.rando50.fr

CE SEJOUR EST UNIQUEMENT OUVERT AUX DETENTEURS D'UNE LICENCE FFRANDONNEE

**Ce séjour nécessite d'être en bonne condition physique et s'adresse aux randonneurs confirmés
Programme du séjour (*sous réserve de modifications)**

1^{er} jour : crêtes et monuments de Mortain - 9,5 km



> Accueil et présentation du déroulement du séjour.

> Découverte des « villages patrimoines » du Neufbourg et de Mortain, la chapelle Saint-Vital, les cascades, la collégiale St. Evroult, la chapelle St. Michel et la « côte 314 », haut-lieu de la bataille de Normandie.



2^{ème} jour : pour apercevoir le Mont ! - 23,5 km



> Découverte de la vallée de la Sée et ses moulins par le GR® 22 en passant par Bellefontaine, l'écomusée du moulin de la Sée à destination de Saint-Michel-de-Montjoie (musée du granit).



3^{ème} jour : musée et sommet manchois - 17 km



> Découverte de Saint-Martin de Chaulieu point culminant du département de la Manche à Chaulieu en passant par le musée régional de la céramique.



4^{ème} jour : en marche vers la légende – 22,5 km



> Découverte de la forêt de Mortain, la forêt de La Lande Pourrie à la Fosse Arthour jusqu'au belvédère du calvaire du Roc par le GR®22.



5^{ème} jour : incursion dans le bocage Virois – 17 km



> Découverte du bocage , de la vallée et lac de la Dathée.

> fin du séjour.



Les crêtes du Mortainais : " Les Montagnes de la Baie ", édition 2026

Le nombre de places est limité

Nom : Prénom:

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Date de naissance : Mail :

Tél : Portable :

n° de licence FFRandonnée : Club :

> Le prix du séjour est fixé à 400€/personne en pension complète, en chambre double ou multiple au gîte communal du NEUFBOURG

> Sont compris :

- ✳ La pension-complète (4 nuits, 5 jours)
- ✳ L'encadrement des randonnées
- ✳ Les transferts en minibus lors du séjour
- ✳ Les ravitaillements en cours de randonnée

> Ne sont pas compris :

- ✳ Le transport A/R pour se rendre sur le lieu du séjour
- ✳ Les assurances facultatives (annulation, interruption, ...)
- ✳ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

> Dès réception de ce bulletin de demande d'inscription nous vous transmettons :

- ✳ Les conditions générales de vente et d'annulation du séjour
- ✳ Le programme détaillé du séjour
- ✳ Les options d'assurances facultatives
- ✳ Le contrat de vente (un acompte de 100 € vous sera demandé)

**A retourner, avant le 30 juin 2026, au CDRP 50 - 1 place Cadenet - 50570 Marigny
(règlement possible par chèque, virement ou chèques vacances)**

Ce séjour vous est proposé et organisé par la FFRandonnée Manche (CDRP 50) : 1 place Cadenet - 50570 Marigny - 02 33 55 34 30 - manche@ffrandonnee.fr - N° SIRET : 43807967500031

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 23, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine - Tél. 01 44 89 93 90
Numéro d'immatriculation : IM075100382.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051